

DEPARTEMENT DU FINISTERE
 ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 1^{er} juillet de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 25/06/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, MANNEVEAU Julie, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : STEFANUTTI Isabelle, pouvoirs à GRIJOL Christian
 CLEMENT Isabelle, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe
 LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique TILLIER

Secrétaire de séance : MANNEVEAU Julie

Délibération N°DE 61-2021

Objet : Décisions modificatives

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et d'approuver les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous pour les budgets suivants :

Budget Principal – DM n° 1

PROPOSITION DECISION MODIFICATIVE N°1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		364 525,00
611	Prestation de services	332 682,00
6226	Honoraires	31 843,00
014 - Atténuation de produits		- 22 070,00
739212	Dotation de solidarité	- 22 070,00
023 - Virement à la section d'investissement		6 020,00
023	Virement à la section d'investissement	6 020,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		348 475,00

FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
73 - Impôts et taxes		- 154 476,00
73111	Impôts directs locaux	84 840,00
73111	Impôts directs locaux	15 793,00
7342	Versement mobilités	332 682,00
7382	Fraction de TVA	- 587 791,00
74 - Dotations et participations		502 951,00
74833	État - Compensation au titre de la CET	481 460,00
74834	État - Compensation au titre des exonérations des TF	21 491,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		348 475,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
21 - Immobilisations corporelles		13 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 900,00
TOTAL INVESTISSEMENT		13 900,00
TOTAL GENERAL		362 375,00

INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
10 - Dotations, fonds divers et réserve		2 280,00
10222	FCTVA	2 280,00
13 - Subventions d'investissement		5 600,00
1311	Etat	5 600,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		6 020,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 020,00
TOTAL INVESTISSEMENT		13 900,00
TOTAL GENERAL		362 375,00

Fonctionnement

Douarnenez Communauté intégrant la compétence « mobilité » au 01/07/2021, il convient d'inscrire les crédits nécessaires à la fois en dépenses (compte 611) et en recettes (compte 7342) pour un montant de 332 682 €. Les dépenses afférentes à la mobilité correspondent au coût de la DSP transport « Tud bus » sur 6 mois et les recettes correspondent à la perception du versement mobilité (VM) versé par les entreprises et collectivités du territoire.

Des crédits supplémentaires sont inscrits au compte 6226, d'un montant de 31 843 €, pour la réalisation d'un audit prévention sécurité des services techniques pour la communauté de communes et la ville de Douarnenez. La participation de la ville de Douarnenez est défalquée du versement de sa dotation de solidarité, qui sera par conséquent diminuée de 22 070 € (compte 73912).

La notification de l'état 1259 en date du 13/04/2021, fixe les montants définitifs des produits des taxes locales et fait apparaître des recettes un peu plus important que les montants votés au BP 2021. Dès lors, il y a lieu, de réaffecter les crédits inscrits initialement votés : au compte 7382 (Fraction de TVA) pour 587 791 € à la fois :

- au compte 74833 pour 481 460 € (compensations de fiscalité reversée par l'Etat),
- au compte 74834 pour 21 491 € (compensations de fiscalité reversée par l'Etat),
- au compte 73111 pour 84 840 € (Contribution Economique Territoriale).

Il est également nécessaire d'inscrire des recettes supplémentaires au compte 73111 pour un montant de 15 793 €.

Investissement

Des crédits sont inscrits au compte 2188 pour 13 900 €, en vue de mettre en place d'abri à vélo au siège de la communauté. Cette acquisition est compensée par la perception de FCTVA pour 2 280€ (compte 10222) et par une subvention de l'association ALVEOLE pour un montant de 5 600 € (compte 1318).

L'équilibre de la décision modificative se fait à l'aide d'écriture d'ordre au compte 021 et au compte 023 se neutralisant en dépense et en recette pour un montant de 6 020 €.

Budget Ordures Ménagères – DM n° 1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		2 745,00
6226	Honoraires	2 745,00
022 - Dépenses imprévues		- 2 745,00
022	Dépenses imprévues	- 2 745,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		-
TOTAL GENERAL		-

FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
TOTAL FONCTIONNEMENT		-
TOTAL GENERAL		-

Fonctionnement

Des crédits sont nécessaires au compte 6226 pour 2 745 €, pour la réalisation d'un audit prévention sécurité du service ordures ménagères. Les crédits sont pris sur les dépenses imprévues (compte 022) pour le même montant.

Budget Développement Economique – DM n° 1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		46 792,00
6061	Eau et Assainissement	500,00
60612	Energie - Electricité	5 000,00
611	Contrats de prestations de service	12 042,00
6161	Primes d'assurance	10 250,00
63512	Taxes foncières	19 000,00
023 - Virement à la section d'investissement		- 37 771,00
023	Virement de la section d'investissement	- 37 771,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		9 021,00

FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
74 - Dotations et Participations		9 021,00
7472	Participations - Régions	6 021,00
752	Loyer	3 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		9 021,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
23 - Immobilisations en cours		- 37 771,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	- 37 771,00
TOTAL INVESTISSEMENT		- 37 771,00
TOTAL GENERAL		- 28 750,00

INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT
021 - Virement de la section de fonctionnement		- 37 771,00
021	Virement à la section de fonctionnement	- 37 771,00
TOTAL INVESTISSEMENT		- 37 771,00
TOTAL GENERAL		- 28 750,00

Fonctionnement

L'acquisition d'un bâtiment à vocation économique dans la zone industrielle de Pouldavid (LE GUELLEC) entraîne une actualisation des coûts de fonctionnement du budget notamment en matière de fluides : eau pour 500 € (compte 6061) et électricité (compte 60612) pour 5 000 €, primes d'assurance pour 10 250 € (compte 6161) et taxes foncières pour 19 000 € (compte 63512).

Il y a lieu d'inscrire la somme de 12 042 € au compte 611 suite à la signature du contrat avec la Poste pour la mise en œuvre de la plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping » sur 3 ans. Ce dispositif est subventionné à 50 % par le Conseil régional, d'où l'inscription au compte 7472 d'un montant de 6 021 €. L'actualisation du loyer de l'atelier B à Lannugat Nord engendre une recette supplémentaire au compte 752 pour 3 000 €.

L'équilibre de la décision modificative est ajusté à l'aide des écritures d'ordre au compte 021 et au compte 023, en les baissant de 34 175 € et en baissant les crédits prévus pour l'opération de bâtiment France Langouste pour 34 175 € (compte 2314).

Budget Eau Régie – DM n° 1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		222 000,00			
60614	Energie - Electricité	30 000,00			
6062	Produits de traitement	130 000,00			
61528	Entretien et réparation - Autres	40 700,00			
617	Etudes et recherches	21 300,00			
023 - Virement à la section d'investissement		- 222 000,00			
023	Virement de la section d'investissement	- 222 000,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		-	TOTAL FONCTIONNEMENT		-

INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
20 - Immobilisations corporelles		30 000,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		- 222 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	021	Virement à la section de fonctionnement	- 222 000,00
21 - Immobilisations corporelles		- 252 000,00			
21541	Matériel industriel	300 000,00			
2181	Installations générales, agencements et aménagement	552 000,00			
TOTAL INVESTISSEMENT		- 222 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT		- 222 000,00

TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		
		- 222 000,00			- 222 000,00

Fonctionnement

Suite aux nouvelles réglementations en matière de qualité de l'eau (avril 2021), des abondements de crédits sont nécessaires sur les comptes suivants : 6062 pour l'achat de réactifs et de filtres à charbon (130 000 €), au compte 60614 sur les fluides de l'usine d'eau pour 30 000 € et au compte 617 à la fois pour des analyses d'eau complémentaires pour 20 000 € et 1 300 € pour une étude de forage à Kerstrat. Le compte 61528 se voit crédité de 25 700 € pour la réalisation de diagraphie sur le forage à Kerstrat ; par ailleurs, 15 000 € sont inscrits pour l'évacuation des déblais inertes de chantier situés sur le site des services techniques municipaux de la Ville de Douarnenez, soit un montant total de 40 700€.

Investissement

Au compte 2031 « Frais d'étude », il est inscrit 30 000 € de crédits supplémentaires dont 10 000 € pour réaliser une étude sur la faisabilité technique du traitement des métabolites de pesticide et 20 000 € pour la réalisation d'une étude d'investigations supplémentaires sur les périmètres de captage de Kerstrat. Concernant le compte 21541, il est prévu l'acquisition de 4 filtres à CAG pour l'usine du NANKOU pour un montant total de 300 000 €.

L'équilibre de la décision modificative est assuré par une baisse du montant des écritures d'ordre au compte 021 et au compte 023 (- 222 000 €).

Budget Assainissement Régie – DM n° 1

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011	Charges à caractères générales	16 000,00	70	Produits des services	130 000,00
61528	Entretien et réparation - Autres	10 000,00	70613	Participation forfaitaire pr assainissement collectif	130 000,00
6184	Formations	6 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	114 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	114 000,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		130 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		130 000,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
20	Immobilisations coporelles	114 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	114 000,00
2031	Frais d'études	114 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	114 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		114 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT		114 000,00

TOTAL GENERAL		244 000,00	TOTAL GENERAL		244 000,00
---------------	--	------------	---------------	--	------------

Fonctionnement

Des recettes supplémentaires sont à inscrire au compte 7063 pour 130 000 €, suite au rattrapage de la facturation de la PFAC non réalisée en 2019 et 2020.

Inscription au compte 6184 de 6 000 € pour la formation des agents du service et au compte 61528 de 10 000 € pour l'évacuation des déblais inertes de chantier situés sur le site des services techniques municipaux de la ville de Douarnenez.

Investissement

Au compte 2031 « frais d'étude », il est inscrit un total de 114 000 € qui se décompose comme suit : 70 000 € pour une étude relative à la mise en place d'un schéma directeur assainissement et d'une étude technico-économique pour la commune du JUCH (lagunage), 35 000 € pour la maîtrise d'œuvre des renouvellements des réseaux d'assainissement du Ris et 9 000 € supplémentaires pour la caractérisation des effluents de la STEP, suite à l'attribution du marché des études bétons de la STEP.

L'équilibre de la décision modificative est réalisé par l'augmentation des sommes inscrites aux comptes 021 et au compte 023, pour un montant de 114 000 €.

Vu l'avis favorable de la Commission finances du 16 juin 2021,

Vu l'avis favorable du bureau du 21 juin 2021,

Il est proposé :

- **D'approuver les décisions modificatives présentées ci-dessus.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 1^{er} juillet 2021.

Le Président,

Philippe AUDURIER

